

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

DECRET N° D/2016 015 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION AU GRADE D' OFFICIER
DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ;

VU La Constitution ;

VU La Loi L/94/002/CTRN du 22 Septembre 1994, modifiant et complétant
l'Ordonnance n° 116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986 ;

VU L'Ordonnance N°116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986, portant création
de l'Ordre National du Mérite ;

VU Le Décret D/041/PRG/SGG du 18 Mars 2015, portant nomination du Grand
Chancelier de l'Ordre National du Mérite.

DECRETE

ARTICLE 1^{ER}/ Le Grade d'OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE
DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE est décerné à la Compagnie **BRUXELLE**
AIR LINE, en reconnaissance de sa contribution de qualité durant la crise de
l'Epidémie à Virus "EBOLA".

ARTICLE 2/ Le présent décret qui prend effet à compter de la date de signature
sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 18 JAN. 2016



Professeur Alpha CONDE

Grand Maître des ordres Nationaux de Guinée